



GUIDE DÉMANTÈLEMENT · 6 MIN DE LECTURE

L'économie circulaire dans la déconstruction industrielle

L'économie circulaire dans la déconstruction : 10 étapes pour des taux de valorisation maximaux. Classification AVV, hiérarchie des déchets et documentation.

1. Établir un inventaire préalable des matériaux

Responsable: Chef de projet / expert agréé · Délai: Avant le début de la déconstruction

Recenser et classer systématiquement tous les matériaux mis en œuvre. Estimer les quantités, contrôler la charge en polluants. Résultat : un cadastre des matériaux servant de base à la planification de la valorisation.

2. Appliquer la hiérarchie des déchets selon le KrWG (loi allemande sur l'économie circulaire)

Responsable: Chef de projet / prestataire d'élimination · Délai: Phase de planification

Examiner la hiérarchie des déchets à cinq niveaux pour chaque flux de matériaux : prévention -> préparation en vue du réemploi -> recyclage -> autre valorisation -> élimination. Documenter les raisons pour lesquelles un niveau supérieur n'est pas réalisable.

3. Attribuer les codes AVV

Responsable: Responsable déchets / prestataire d'élimination · Délai: Phase de planification

Classer chaque flux de déchets conformément à l'Abfallverzeichnis-Verordnung (AVV, nomenclature allemande des déchets). Attribuer correctement les entrées miroir (dangereux / non dangereux). En cas de doute : réaliser une analyse de déclaration.

4. Faire de la déconstruction sélective le standard

Responsable: Entreprise de déconstruction · Délai: Phase d'exécution

Déconstruction sélective plutôt que démolition conventionnelle : les matériaux sont séparés dès la déconstruction. Ordre : polluants -> aménagements intérieurs -> toiture -> façade -> structure porteuse -> fondations. Objectif : des fractions homogènes pour une valorisation maximale.

5. Mettre en place un stockage intermédiaire séparé par matériau

Responsable: Entreprise de déconstruction / direction des travaux · Délai: Avant le début de la déconstruction

Aménager des aires de stockage séparées pour tous les flux de matériaux : acier, métaux non ferreux, béton/maçonnerie, bois, matières plastiques, déchets dangereux. Signalisation claire, protection contre les mélanges et les intempéries.

6. Examiner les possibilités de réemploi

Responsable: Chef de projet / maître d'ouvrage · Délai: Avant le début de la déconstruction

Avant la déconstruction, vérifier si des composants peuvent être réemployés : poutres en acier, portails industriels, équipements techniques, revêtements de sol. Faire appel aux bourses de composants en ligne et aux négociants spécialisés. Dans la hiérarchie des déchets, le réemploi se situe au-dessus du recyclage.

7. Recourir au traitement mobile sur site

Responsable: Entreprise de déconstruction · Délai: Phase d'exécution

Les déchets minéraux (béton, maçonnerie) peuvent être traités sur site à l'aide de concasseurs mobiles. Cela réduit les coûts de transport et produit des matériaux de construction recyclés. Condition préalable : une autorisation au titre du Bundes-Immissionsschutzgesetz (BImSchG, loi fédérale allemande sur la protection contre les émissions) pour l'installation mobile et le respect des valeurs limites de l'Ersatzbaustoffverordnung (EBV, règlement allemand sur les matériaux de construction de substitution).

8. Optimiser les recettes issues des métaux

Responsable: Chef de projet / négociant en ferraille · Délai: Phase d'exécution

Séparer les métaux en fractions homogènes : acier, acier inoxydable, cuivre, aluminium, laiton, plomb. Les fractions homogènes atteignent des recettes nettement plus élevées. Pesage sur une bascule indépendante. Comparer les prix du marché, demander plusieurs offres.

9. Documenter le taux de valorisation

Responsable: Chef de projet / responsable déchets · Délai: En continu et à la clôture

Documenter tous les flux de matériaux avec les quantités, les codes AVV et les filières d'élimination. Calculer le taux de valorisation : masse des déchets valorisés / masse totale. Objectif : un taux de valorisation supérieur à 90 %. Faire figurer le bilan des masses dans le rapport final.

10. Tenir les justificatifs d'élimination sans lacune

Responsable: Responsable déchets / prestataire d'élimination · Délai: En continu

Pour les déchets dangereux : bordereaux de suivi via le portail eANV (procédure électronique allemande de justification des déchets). Pour les déchets non dangereux : bons de prise en charge et bons de pesée. Archiver tous les justificatifs (durée de conservation : au moins 3 ans). Chaîne des justificatifs d'élimination sans lacune, du producteur jusqu'à l'installation de valorisation.

Questions fréquentes

Quel taux de valorisation est réaliste ?

Une déconstruction sélective permet d'atteindre des taux de valorisation supérieurs à 90 %. Le taux dépend de la construction du bâtiment et de la charge en polluants. Les constructions en acier atteignent généralement des taux plus élevés que les constructions massives à forte proportion de polluants.

Puis-je réutiliser des matériaux recyclés sur mon propre terrain ?

En principe oui, à condition que le matériau respecte les valeurs limites de l'Ersatzbaustoffverordnung (EBV, règlement allemand sur les matériaux de construction de substitution) et que sa mise en œuvre soit autorisée. Une analyse de déclaration est en tout état de cause nécessaire. L'autorité compétente en matière de déchets

peut interdire la mise en œuvre en cas de dépassement des valeurs limites.

Qui est responsable de l'élimination correcte ?

Le producteur de déchets — en règle générale le maître d'ouvrage — reste responsable jusqu'à la valorisation ou l'élimination en bonne et due forme. Le fait de mandater un prestataire d'élimination ne dispense pas de l'obligation de surveillance. Veillez à la certification d'entreprise spécialisée en gestion des déchets (Entsorgungsfachbetrieb, Efb-V) du prestataire.

Parlons de votre projet

Réponse sous 24 heures les jours ouvrés.

info@sbs-rs.de

+49 89 541 960 200 Lire en ligne : www.sbs-rs.de/rueckbau/ratgeber/kreislaufwirtschaft-rueckbau